

#AFRICAISCALLINGYOU « STARTUP BOOTCAMP 2017 »

R è g l e m e n t d e l ' a p p e l à c a n d i d a t u r e s

#AFRICAISCALLINGYOU est une co-production de « L'Afrique c'est Chic World » et « Welcoming Diasporas » :

L'Afrique c'est Chic World est une plateforme « ON & OFF line » de promotion de l'Afrique créative. L'esprit de cette initiative est global et convivial... Il inspire la proximité et incarne cette diversité internationale, créative, conversante, collaborative et innovante... L'Afrique c'est Chic Forum - Edition 1 à Paris du 24 septembre 2016 - a eu pour vocation de mettre en relation les entrepreneurs, investisseurs & annonceurs avec les acteurs du développement, de la culture et des nouvelles technologies afin de créer des passerelles internationales entre l'Afrique et le Monde.

Welcoming Diasporas est une start-up à but non lucratif d'afro-optimistes issus de la société civile. Depuis 2016, nous mobilisons un réseau solidaire, local et international afin de mettre en synergie les compétences et les initiatives au service de l'emploi et l'entrepreneuriat pour l'Afrique. Partageant la même vision, « Welcoming Diasporas » rejoint « L'Afrique c'est Chic World » pour l'édition 2 de son forum et dans la co-production internationale d'une plateforme On& Offline : #AFRICAISCALLINGYOU

Cette plateforme collaborative de cartographie et de mobilisation des diasporas avec un réseau local apporte, à nos membres, des solutions concrètes à leurs projets de retour en Afrique.

Ci-après dénommées « l'Organisatrice » ou collectivement les « Organisatrices »

Article 1 - Contexte

#AFRICAISCALLINGYOU (#AICY17) est un programme de rencontres économiques, sociales et culturelles sur 6 dates, 5 lieux et 8 « stations », du 23 au 30 septembre 2017 à Paris.

Dix clusters y seront déployés sous la forme de conférences, ateliers, performances :

#AFRICAISCALLINGYOU « STARTUP BOOTCAMP 2017 » s'inscrit dans le cadre de ce programme et aura lieu du 25 au 30 septembre 2017 en Ile de France :

1. Digital
2. Bien-être
3. Returners
4. Employabilité
5. Entrepreneuriat
6. Communication
7. Finance & Juridique
8. Développement durable
9. Industries culturelles
10. Gastronomie & Mixologie

Article 2 - Objectif

Cet appel à candidature a pour objectif de sélectionner les bénéficiaires de ce « bootcamp » qui s'adresse à une public-cible d'étudiants, de jeunes-diplômés, de talents, d'entrepreneurs, de startupper...

Vingt projets de retour en Afrique par l'entrepreneuriat, à impact social environnemental positif, seront incubés pendant 5 jours. Ils bénéficieront, d'une formation intensive et concrète dans le cadre de ce « bootcamp », au sein de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD - Campus de l'Innovation - Bondy 93).

#AFRICAISCALLINGYOU est une plateforme qui a pour vocation d'accompagner ses membres dans leurs projets vers l'Afrique à travers 3 volets :

- **Entrepreneuriat** : Elaboration, renforcement des business-plan et aide au financement.
- **Employabilité** : Leadership, opportunités professionnelles, mise en relation entre recruteurs et candidats, coaching.
- **Développement d'Affaires** : veille économique et mise en relation d'affaires.

Article 3 - Le jury

Pour #AFRICAISCALLINGYOU « STARTUP BOOTCAMP 2017 », L'Organisatrice a réuni au sein d'un même jury, un Consortium des meilleurs acteurs de l'entrepreneuriat en Afrique et en Europe, dans toute leur diversité, leur expertise pluridisciplinaire et leur expérience en matière d'accompagnement à la création d'entreprise (liste non exhaustive).

Hôtes :

L'IRD : La mission de l'Institut de Recherche et de Développement est de promouvoir et de réaliser tous travaux de recherche scientifique, en France et hors France, susceptibles de contribuer au progrès économique, social et culturel des pays en développement. La délégation régionale de l'IRD en Ile-de-France accueillera à Bondy les lauréats durant toute la durée du bootcamp.

LE GROUPE IGS : L'institution de formation s'adresse à tous les publics par ses 9 filières de compétences et d'expertises métiers accessibles en formation initiale, formation continue, alternance, apprentissage ou insertion, grâce à un système académique commun et internationalisé, aux normes LMD.

Entrepreneuriat :

MAKESENSE : En provenance de tous les pays, des individus avec des profils variés peuvent agir à l'échelle locale pour un impact global. MakeSense donne les moyens aux personnes de s'engager en aidant les entrepreneurs sociaux pour trouver des solutions aux plus grands problèmes de notre société.

SCALECHANGER : En fonction des besoins, des formats d'appui sont mobilisés par l'équipe ScaleChanger pour accompagner de manière stratégique et opérationnelle les entrepreneurs sociaux et acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire, du développement et de l'humanitaire dans leur changement d'échelle.

CONNECTX : Startup sociale, elle met en relation les entrepreneurs et les écosystème startup. Une communauté internationale qui a pour but de réunir les startupper du numérique issus et/ou agissants dans les pays émergents.

SOSCIENCE : L'entreprise d'innovation sociale est reconnue pour le rapprochement de la science aux enjeux sociétaux. Elle connecte les entrepreneurs sociaux avec la recherche scientifique pour maximiser l'impact de leur innovation sur les aspects techniques et de terrain.

ATELIER COMPÉTENCES INTERNATIONALES : Cabinet de conseil et de formation spécialisée dans l'émergence et le renforcement des capacités des entrepreneurs et organisations, ACI met l'innovation sociale, l'Économie Sociale Solidaire, le développement local durable et humain au cœur de ses missions et actions.

JOKKOLABS : Écosystème de l'innovation ouverte, Jokkolabs est un cluster virtuel pour la transformation sociale. Il inspire et développe une communauté organique d'entrepreneurs et un réseau de centre d'innovation qui vont inventer le futur pour une prospérité partagée.

BOND'INNOV : Incubateur de projets innovants, Bond'Innov soutient l'innovation à fort impact économique et sociétal en France et dans les pays du Sud, et en particulier des projets dans les domaines de la santé, biotechnologies, l'environnement et l'économie sociale et solidaire.

CLUB D'AFRIQUE AFRIQUE : Le réseau accompagne ses membres depuis 2008 dans leurs projets vers l'Afrique à travers 3 volets : l'entrepreneuriat, le leadership et le développement d'affaires.

Sectoriel

AFRICSEARCH (Emploi) : Cabinet de recrutement et de conseil en ressources humaines spécialisé sur l'Afrique. Créé en 1996 implantés en Europe, en Afrique et aux États-Unis, il recrute des talents africains formés et expérimentés et des talents expatriés disposant d'une solide expérience africaine.

TALENT2AFRICA (Emploi) : plateforme de recrutement de cadres et dirigeants pour l'Afrique. Talent2Africa met en relation les recruteurs avec une communauté de membres qualifiés appartenant à la diaspora africaine. Ces talents sont sélectionnés avec soin afin de mieux répondre aux attentes des recruteurs.

AKWABA'N WORK (Emploi) : Spécialisée dans le recrutement, Akwaba'N Work accompagne le retour des cadres africains ayant acquis diplômes et/ou expérience professionnelle à l'étranger mais aussi les professionnels européens désireux de tenter l'expatriation.

MED IN AFRICA (Santé) : L'entreprise sociale crée et soutient des réseaux mondiaux de scientifiques africains et de professionnels de la santé afin de faciliter leur participation à l'innovation médicale et scientifique en Afrique et connectés l'Afrique à leurs homologues à l'étranger.

ART DESIGN AFRICA (Culture) : La galerie digitale dédiée à la vente et la promotion des œuvres contemporaines africaines célébrant le bouillonnement culturel d'une Afrique moderne, innovante et incroyablement créatrice. Une galerie est avant tout créée avec et pour les artistes.

KELEN (Culture) : L'association a pour but de promouvoir la création africaine sous un triptyque : art plastique, art de la scène, art culinaire. La culture est un facteur de développement et une formidable opportunité d'échanges à travers une création africaine positive, dynamique et diverse.

AFRIKWITY (Finance) : Plateforme d'equity crowdfunding pour l'Afrique, Afrikwity soutient l'innovation et le développement de ses entreprises en permettant d'investir en toute confiance dans le capital des startups et des PME en Afrique.

FDI MAGNET (Numérique) : L'entreprise propose des solutions digitales innovantes pour le développement économique et la promotion des investissements directs étrangers (IDE) en ciblant les diasporas et les réseaux d'expatriés, pour renforcer l'attractivité territoriale.

DIGITAL SOCIETY FORUM (Sociétal) : Plateforme collaborative ouverte, initiée par Orange, Digital Society Forum propose à chacun des clés de compréhension pour mieux appréhender notre vie numérique. Il rassemble : sociologues, universitaires et acteurs de la société civile autour de grands thèmes de la vie quotidienne.

CAMPUS FRANCE (Etudiants) : L'agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale a pour but de valoriser à l'étranger le système d'enseignement supérieur et de formation professionnelle français notamment, à travers son réseau Alumni et Meetup Africa,

Médias

IC PUBLICATIONS : Magazines, médias électroniques et événements, IC Publication assure une couverture de l'actualité politique et économique africaine et des évolutions du continent depuis plus de 50 ans. Avec 2,6 millions de lecteurs dans plus de 100 pays, il est le 2ème plus important éditeur panafricain spécialisé sur le continent.

LE POINT AFRIQUE : Support d'information africain du magazine « Le Point » fondé en 1972, le Point Afrique s'inscrit à la fois dans la globalité du monde actuel mais aussi dans l'authenticité d'une Afrique qui bouge, de "la nouvelle Afrique", celle qui crée, innove, entreprend et qui se donne pour challenge de bouleverser son destin.

TRUE AFRICA : Plateforme dédiée aux médias et à l'innovation numérique en Afrique, True Africa montre la culture, la musique, le sport, le livestyle, la politique, la mode et le numérique en Afrique et chez les Diasporas afin de faire découvrir et promouvoir la jeunesse africaine partout dans le monde.

Article 4 - Éligibilité des projets entrepreneuriaux pour l'Afrique

Critères de préférences transversales sélectives :

- Innovation, créativité et dynamique avérées ;
- Diaspora ou lien de cœur avec l'Afrique ;
- Mobilité vers l'Afrique : projet d'installation (projection 6/12 mois) ;
- Impact social environnemental positif + ODD (Objectifs de Développement Durable)
- Pertinence territoriale du projet : risques et opportunités pays ;
- Environnement projet : partenariats & engagements ;
- Stratégie commerciale et financière ;
- Transférabilité, changement d'échelle et essaimage ;
- Prise en considération de la question du genre (parité, diversité...).

Article 5 - Cibles prioritaires

Des projets (non exclusive) : De talents prêts à s'engager pour créer/développer une entreprise à impact social et environnemental positif en Afrique en 2018 (potentiel de création à horizon 6 mois à 1 an).

Du Jury : Le jury est composé d'experts, d'entrepreneurs et de personnalités de la société civile qui pourront également être mentors et formateurs lors d'#AFRICAISCALLINGYOU « STARTUP BOOTCAMP 2017 ». La composition du jury doit respecter un certain équilibre entre hommes et femmes. Il procède à une pré-sélection des dossiers de candidatures en fonction des critères mentionnés ci-dessus.

Article 6 - Conditions de sélection, Processus et attribution des résultats

1. Tous les candidats postuleront en ligne :
 - a. Ils devront du 21 juillet au 4 Août 2017 remplir le questionnaire de pré-sélection : africaiscallingyou.com/ia.
 - b. Ils devront s'acquitter en ligne de 10€ TTC de frais de dossier de l'appel à candidature.
 - c. Les résultats seront annoncés sur la plateforme www.africaiscallingyou.co la première semaine d'août 2017.

2. Les 100 candidats seront pré-sélectionnés :
 - a. Ils devront envoyer une présentation A4 de leur projet du 6 au 13 août 2017
 - b. Puis seront auditionnés entre le 16 août et le 8 septembre 2017 par le jury.
 - c. Les résultats seront annoncés la 2^{ème} semaine de septembre 2017 sur : www.africaiscallingyou.co.

3. Les 40 candidats sélectionnés seront auditionnés :
 - a. Dans le cadre du Challenge « Battle Pitch » qui aura lieu le samedi 23 septembre 2017 de 10h à 18h.
 - b. En direct, devant un jury et le public au Campus Parodi du groupe IGS - Paris 10^{ème}.
 - c. Les résultats seront annoncés « In situ », puis sur la plateforme www.africaiscallingyou.co.

4. Les 20 candidats choisis ont accès à :
 - a. Une formation intensive dans le bootcamp du lundi 25 au samedi 30 septembre 2017 à l'IRD Bondy (93).
 - b. Un hébergement gratuit avec prise en charge des 3 repas/jour (petit-déjeuner, déjeuner, dîner).
 - c. Ils devront s'acquitter en ligne de 200€ TTC de frais de participation au bootcamp.

5. Les 20 bootcampers seront auditionnés :
 - a. Dans le cadre du Prime Time « Elevator Pitch » qui aura lieu le samedi 30 septembre 2017 de 20h à 21h30.
 - b. En direct devant un jury et le public aux Récollets Maison de l'Architecture - Paris 10^{ème}.
 - c. Les résultats seront annoncés « In situ », puis sur la plateforme www.africaiscallingyou.co.

6. Les 3 lauréats avec le meilleur score (Jury + Public) bénéficieront :
 - a. D'une remise du Trophée « Africaiscallingyou Startup #AICY17
 - b. D'une campagne crowdfunding avec nos partenaires financiers
 - c. Du remboursement des frais de participation

7. Quel que soit leur score du « Primetime », les 20 bootcampers bénéficieront :
 - a. d'un an de mentoring (1 rdv par mois) avec un mentor #Africaiscallingyou
 - b. d'un accès privilégié aux informations et programmes d'incubation de nos partenaires entrepreneuriat
 - c. d'un suivi en ligne sur www.africaiscallingyou.co.

Article 7 - Engagements de l'Organisatrice

L'Organisatrice offre aux 20 bootcampers :

1. Une formation intensive d'experts, d'entrepreneurs et de personnalités de la société civile ;
2. Des rencontres professionnelles d'acteurs de l'entreprenariat en Afrique ;
3. Des tribunes devant les médias, investisseurs, incubateurs, accélérateurs ;

L'Organisatrice garantit l'intégrité de l'appel à candidature :

La responsabilité de l'Organisatrice ne saurait être engagée en cas de survenance d'événements présentant les caractères de force majeure privant partiellement ou totalement les candidats de la possibilité de participer ou les gagnants du bénéfice de leurs gains.

1. Il peut annuler tout ou partie du programme s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements sont intervenues sous quelque forme que ce soit ; notamment par le biais de l'utilisation de robots.

L'Organisatrice se réserve, dans toute hypothèse et même en cas de doute, le droit de disqualifier les fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes. La responsabilité de l'Organisatrice ne saurait être engagée au titre de ce qui précède et les candidats ne pourront donc prétendre à aucun dédommagement ou indemnité de quelque nature que ce soit.

2. Il n'est pas responsable des contributions non reçues à la suite d'une perte, une défaillance, un retard ou une interruption des connexions ou des mauvaises connexions, ou en raison de tout autre dysfonctionnement électronique.

De convention expresse entre le candidat et l'Organisatrice, les systèmes et fichiers informatiques de l'Organisatrice feront seuls foi.

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de l'Organisatrice, dans des conditions raisonnables de sécurité et de fiabilité, sont considérés comme les preuves des relations et communications intervenues entre l'Organisatrice et le candidat.

Il est en conséquence convenu que, sauf erreur manifeste, l'Organisatrice pourra se prévaloir, notamment aux fins de preuve de tout acte, fait ou omission, des programmes, données, fichiers, enregistrements, opérations et autres éléments (tels que des rapports de suivi ou autres états) de nature ou sous format ou support informatiques ou électroniques, établis, reçus ou conservés directement ou indirectement par l'Organisatrice, notamment dans ses systèmes informatiques.

Les éléments considérés constituent ainsi des preuves et s'ils sont produits comme moyens de preuve par l'Organisatrice dans toute procédure contentieuse ou autre, ils seront recevables, valables et opposables entre les parties de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

Article 8 - Engagements des candidats

Les candidats au bootcamp s'engagent à :

1. Répondre à toute demande d'informations de la part du jury ou de l'Organisatrice.
2. N'utiliser aucun élément de nature à porter atteinte aux droits de propriété d'un tiers ;
3. Participer à des opérations de promotion à la demande des Organisatrices ;
4. Mentionner dans toute communication sur le projet qu'ils sont participants au « bootcamp » ;
5. Respecter les lieux et le matériel mis à leur disposition dans le cadre du bootcamp ;
6. Respecter le secret professionnel et le devoir de réserve ;
7. Respecter les horaires et programme du « bootcamp » ;

Tout candidat reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les dispositions. Ainsi, la violation par le candidat de ses obligations peut entraîner l'exclusion du programme sans préavis.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, tous les candidats disposent d'un droit d'accès de rectification, de suppression et d'opposition de ces données sur demande écrite adressée à hello@africaiscallingyou.com avec en objet « Exercice du droit de rectification et modification des données ».

Article 9 - Engagements du jury

Ses membres ont pour rôle de :

1. Évaluer les projets des candidats et valider leurs compétences ainsi que leur aptitude à le réaliser ;
2. Délibérer et décider, souverainement, de l'attribution des places au « bootcamp » ;
3. Restituer les résultats au candidat et remplir la fiche individuelle de résultats ;
4. Dresser le procès-verbal de la session, permettant aux Organisatrices de restituer les résultats au candidat et remplir la fiche individuelle de résultats.

L'attitude de ses membres consiste à faire preuve de :

1. **Neutralité** : Le jury n'est pas une instance de recrutement. Il doit être fait abstraction de tout intérêt personnel et professionnel. Il ne participe pas à l'évaluation ni aux délibérations du jury s'il connaît personnellement un candidat ;
2. **Objectivité de l'évaluation** : Après avoir analysé de manière approfondie l'intégralité du dossier du candidat, il évalue dans le cadre d'audition, ses compétences professionnelles, sans considération du statut et des particularités de la personne. Son évaluation se fonde sur la performance du candidat au regard des critères d'observation ci-dessus mentionnés. Il prend du recul par rapport à ses propres procédures de travail et perception du métier ;
3. Respect de la confidentialité : il respecte, sans limitation de durée, la confidentialité des informations de toute nature, fournies par le candidat et notamment les données personnelles et professionnelles. Il s'engage également à garantir la confidentialité des délibérations ;
4. **Égalité de traitement** : Tout au long de la procédure d'évaluation, Il veille à ce qu'aucun élément de nature discriminatoire ne perturbe l'appréciation du dossier ; Il veille à fonder son évaluation sur l'expérience du candidat dans sa globalité et adopte une attitude neutre et bienveillante ;
5. **Solidarité et souveraineté de la décision du jury** : Chaque membre du jury garantit le respect du cadre réglementaire. Il garantit la sérénité et le bon déroulement des débats pour aboutir à une proposition la plus consensuelle possible concernant la décision finale du jury. Les jurés expriment équitablement leur opinion.

Les membres consacreront :

1. Une journée (1/2 jury et 1/2 coordination & délibération) entre le 7 Août au 8 Septembre 2017 pour auditionner les candidats par Skype ;
2. Deux heures physiquement ou par Skype, le 23 septembre 2017 de 17h30 à 19h30 à l'école Groupe IGS, Paris ;
3. Deux heures physiquement ou par Skype, le 30 septembre 2017 de 19h30 à 21h30 aux Récollets – Paris.

Tout membre du jury reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les dispositions. Ainsi, la violation par le membre du jury de ses obligations peut entraîner l'exclusion du programme sans préavis.

Article 10 - Propriété intellectuelle

La reproduction, la représentation ou l'exploitation de tout ou partie des éléments composant l'événement Bootcamp, le présent Règlement compris; sont strictement interdites.

Toutes les marques, logos, textes, images, vidéo et autres signes distinctifs reproduits sur le site ainsi que sur les sites auxquels celui-ci permet l'accès par l'intermédiaire de liens hypertextes, sont la propriété exclusive de leurs titulaires et sont protégés à ce titre par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle et ce pour le monde entier.

Toute reproduction, totale ou partielle, non autorisée de ces marques, logos et signes constitue une contrefaçon passible de sanctions pénales.

Article 11 - Litiges - Droit applicable

Le Règlement est régi par la loi française, les Parties s'efforceront à résoudre à l'amiable tout différend né de l'interprétation ou de l'exécution du présent Règlement dans un délai d'un mois. Si le désaccord persiste, il sera soumis aux tribunaux compétents.

Fait à Paris, le 18 juillet 2017

Les Organisatrices :

L'Afrique c'est Chic World :

Adresse : 17 rue Guisarde, 75006 Paris

Siret : 749 864 377 000 17

Représenté par M. Maguette Mbow, le Gérant.



Welcoming Diasporas :

ADRESSE : 27 rue Montorgueil, 75001 Paris

Association n° W751235927

Représenté par Mme Isabelle Berrier, la Présidente

